

Genève, le 5 février 2015

## Procès-Verbal de l'Assemblée des Délégués du 29 janvier 2015

**APE présentes** : Aire, Bardonnex, Bernex, Cayla, Centre-Ville, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Corsier, Cromptes-Beaulieu, Genêts, Grand-Lancy, Hermance, Jonction, Lully-Sézenove, Meyrin-Cointrin, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Plan-les-Ouates, Saint-Jean, Satigny, Seujet-Necker, Tambourine/Vigne-Rouge, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchise

**APE excusées** : Avully, Charmilles-Charles-Giron, Collex-Bossy, Grand-Saconnex

**Comité GAPP** : Corinne Cornaglia, Geneviève Rosset

**Membres du comité GAPP excusés** : Sandra Capeder, Romaine Michellod, Isabel Neves

**Présidence de la séance** : Anne Thorel Ruegsegger coordinatrice au GAPP / Laurence Miserez et Jacqueline Lashley co-présidentes FAPECO

**Procès-Verbal** : Corinne Pellet

**Lieu** : U.O.G. amphithéâtre Berenstein

**Heure** : 20h00 – 23h00

### 1. Accueil

Anne Thorel Ruegsegger coordinatrice au GAPP, Laurence Miserez et Jacqueline Lashley co-présidentes de la FAPECO souhaitent la bienvenue à l'assemblée.

### 2. Présentation : « le DIP en chemin vers l'école inclusive » par Mme Paola Marchesini, Directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire, en charge de l'école inclusive.

Après une phase conceptuelle, l'école intégrative et devenue l'école inclusive.

L'objectif d'une école inclusive est d'offrir à chaque élève une éducation de qualité qui respecte la diversité, les besoins et la capacité individuelle (principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation édités par l'UNESCO).

Présentation PowerPoint annexée.

Partie questions :

**APE Bardonnex** : Le projet est beau, mais il est utopique en raison du manque de moyens financiers. Les parents qui se trouvent dans une situation comme la nôtre avec un enfant handicapé se trouvent démunis, le parcours est très difficile.

**Mme Marchesini** : la Direction générale de l'école obligatoire connaît les souffrances et les difficultés rencontrées par les parents. L'idée n'est pas de dire que tout fonctionne. Il y a des choses qui existent, il y a des améliorations à faire. Il faut plus de moyens et mieux les organiser. C'est un projet à long terme.

**APE Bardonnex** : une meilleure information et collaboration avec les parents est nécessaire. Certains enseignants sont perdus et manquent de formation.

**Mme Marchesini** : oui les enseignants ordinaires ne sont pas formés comme des spécialistes. C'est pour cela que le DIP doit faire un travail de formation, d'informations et faire collaborer les différents intervenants.

**APE Cropettes Beaulieu**: en période de diminution des ressources, pour les parents le projet de l'école inclusive est effectivement utopique. Les enseignants font la grève pour défendre les acquis, comment leur demander encore plus avec moins de moyens.

**Mme Marchesini** : l'école est déjà inclusive aujourd'hui. Les enfants avec des handicaps et des besoins spécifiques vont à l'école ordinaire. En 8 ans, 25 postes d'éducateurs ont été créés (écoles en REP, réseau d'enseignement prioritaire, ou proche du REP), 15 postes d'AIS (assistant à la vie scolaire) ont été ouverts cette année. Les enseignants de l'ordinaire et du spécialisé travaillent déjà ensemble et en intégration et cela ne nécessite pas plus de moyens.

**APE Centre Ville** : En tant qu'APE, il est difficile d'avoir des contacts avec les parents des enfants des classes spécialisées, qui sont parfois hors quartier, et qui ne reçoivent pas les informations concernant l'école (fête, manifestation, etc.) au même titre que les autres parents. L'école inclusive devrait commencer par une meilleure communication. D'autre part, un problème de violence au parascolaire, avec un enfant d'une classe spécialisé, a entraîné une stigmatisation de ces enfants, en raison du manque de communication auprès des parents, malgré une demande de l'APE auprès de l'OMP (via le conseil d'établissement). Lors de la séance de la rentrée l'APE a souhaité qu'une personne de l'OMP soit présente pour présenter l'enseignement spécialisé, mais la l'information était rébarbative plus personne n'écoutait. Les parents ne savent pas ce qu'est l'école inclusive.

**Mme Marchesini** : Lors de la mise en place l'OMP (Office médico-pédagogique) anciennement SMP (Service médico-pédagogique) une sorte de « mur » s'est créé entre l'enseignement ordinaire et le spécialisé. Le DIP doit continuer à collaborer avec le l'OMP pour justement éviter ce genre de problème et que les élèves du spécialisé soient intégrés à leur établissement.

**APE Pervenches-Montfalcon** : Combien d'élèves une enseignante peut-elle avoir dans sa classe si elle doit aussi accueillir des élèves à besoins spécifiques ?

**Mme Marchesini** : Aujourd'hui la moyenne cantonale des élèves par classe est de 20. Les élèves à besoins spécifiques ne sont pas des enfants supplémentaires, ils sont déjà dans les classes. Le renforcement doit être un soutien auprès de l'enseignant(e). L'année passée, 30 postes de soutien ont été créés, avec l'arrivée du mercredi matin (pour le cycle élémentaire), afin de renforcer l'apprentissage de la lecture.

**GAPP** : lors de l'arrivée d'un élève avec des besoins spécifiques assez importants, lors de la formation des classes, il est possible d'envisager qu'il fasse partie d'une classe avec un peu moins d'élèves ?

**Mme Marchesini** : oui lors des allocations de ressources aux établissements, la Direction générale tient compte des intégrations prévues. Seulement tout n'est pas prévisible et il faudrait disposer de plus de souplesse pour les intégrations en cours d'année.

**APE Chêne-Bougeries** : l'école de la Gradelle accueille régulièrement dans les classes, des enfants de l'école la petite arche. Malheureusement, les parents n'ont pas été informés ce qui aurait permis de mettre en valeur le projet.

**APE Seujet-Necker** : la discussion avec les enfants à propos des différences est primordiale. Dans la réalité l'école inclusive est parfois difficile à réaliser, par exemple à l'école du Seujet, il n'y a pas d'ascenseur. Est-ce que l'école inclusive ne pas rester un projet si des moyens financiers ne lui sont pas octroyer ?

**Mme Marchesini** : la magistrate est convaincue et défend le projet de l'école inclusive. Elle souhaite obtenir des ressources pour le bon fonctionnement de l'école.

**APE Chêne-Bougeries** : il faut laisser du temps au projet pour se mettre en place.

**APECO Florence** : est-ce que l'enseignement spécialisé va disparaître ?

**Mme Marchesini** : non les structures spécialisées ne vont pas disparaître. Certains enfants ne peuvent pas aller en classe ordinaire, mais ils bénéficieront de l'intégration, de même que certains élèves de l'ordinaire bénéficieront de l'appui d'un enseignant spécialisé.

**APECO Colombières** : pour les enfants qui n'ont pas problème d'apprentissage et qui au contraire ont beaucoup de facilité et s'ennuient à l'école, rien n'est fait pour eux.

**Mme Marchesini** : les enfants à haut potentiel sont aussi inclus dans le projet. Ces enfants ont aussi le droit d'être accompagnés jusqu'où ils peuvent aller. C'est la crainte de beaucoup de parents, que l'attention soit focalisée sur les élèves en difficulté.

**APECO Vuillonnex** : de manière générale, dans la campagne genevoise il y a moins de problèmes. Malheureusement dès qu'il y a des petites difficultés, les enfants vont en division spécialisée à Onex.

**Mme Marchesini** : effectivement, le système d'allocation des ressources tient compte du coefficient socio-professionnel du lieu. En conséquence les lieux « privilégiés » du canton ont moins de ressources de soutien. C'est pourquoi aider des enfants en difficulté, dans l'enseignement ordinaire, éviterait des décrochages scolaires et des élèves en grande difficulté, cela fait partie du projet-école inclusive.

**APE Satigny** : pour terminer sur une note positive, l'année passée un enfant autiste avec un syndrome d'asperger est passé d'une intégration partielle à une intégration totale accompagnée d'une amélioration sociale pour l'enfant et de meilleurs résultats scolaires.

**GAPP** : Nous allons terminer sur cette note positive. Des remerciements à Mme Marchesini et si d'autres questions viennent vous pouvez les adresser au GAPP.

### **Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers**

L'ordre du jour est approuvé.

Divers :

**APE Centre-ville** : description de la fonction de Directeur(trice), cahier des charges

**APECO Colombières** : 40 du cycle de la Colombière

### **3. Approbation du PV de l'AD du GAPP du 6 octobre 2014 et de l'AD de la FAPECO du 9 octobre 2014**

Les procès verbaux sont approuvés à l'unanimité.

(pv du GAPP oublié de faire mention de la présence de l'APE Hermance et de l'APE Veyrier)

### **4. Prise de position GAPP / FAPECO**

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : avec l'ordre du jour, le GAPP et la FAPECO ont transmis à leurs membres, une prise de position permettant aux comités de les représenter et de dialoguer avec le Département en ce qui concerne le budget et de défendre certaines valeurs. Le budget voté prévoit une baisse de CHF 7 millions pour l'Etat, dont env. 3,5 millions pour le DIP. La magistrate a décidé de ne pas supprimer des postes. Les économies vont être faites sur des sommes en francs (argent alloué, par exemple à du matériel, aux moyens d'enseignement, aux moyens alloués à l'organisation de fête d'école, etc.)

**APECO Colombières** : attention les sommes en francs peuvent aussi concerner des postes, par exemple de remplaçant.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : oui c'est vrai. En ce qui concerne les postes d'enseignants, le taux d'encadrement ne va pas changer.

**APE Cropettes-Beaulieu** : est-ce qu'un communiqué de presse va être fait de la prise de position ?

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : la prise de position sera diffusée sur le site internet.

**APE Cropettes-Beaulieu** : Est-ce que le GAPP et la FAPECO vont s'unir au mouvement de la fonction publique, de défense du budget ?

**FAPECO Laurence Miserez** : Le GAPP et la FAPECO ont été sollicités par les enseignants afin de soutenir le mouvement de grève. Pour l'instant nous en sommes au stade des discussions. Nous avons un intérêt commun qui est le bien de l'élève. Cependant le mouvement défend aussi des prestations salariales et syndicales qui ne concernent pas les parents, mais l'État et ses employés.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : La conférence de presse, en décembre avec les enseignants et les directeurs de l'enseignement obligatoire nous a permis de les soutenir. La prise de position d'aujourd'hui est un préalable pour continuer cette démarche commune de défense d'une école de qualité.

Le vote :

prise de position acceptée à l'unanimité, pas d'abstention.

membres présents : GAPP 24

membres présents : FAPECO 10

## 5. Dossiers communs :

### Vacances scolaires,

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : une demande conjointe des syndicats des enseignants et des fédérations des associations de parents d'élèves a été faite pour une meilleure répartition des vacances scolaires afin d'éviter des périodes de 12 semaines entre les vacances de pâques et d'été. L'ancien conseiller d'État avait accepté la mise en place d'une commission pour en discuter. La nouvelle magistrate souhaite demander des rapports d'experts avant d'entrer en discussion.

### Bâtiments scolaires,

**FAPECO Laurence Miserez** : des rénovations urgentes ont eu lieu dans certains cycles ou bâtiments du secondaire. Depuis lors, certaines se sont déjà écroulées. Dans le budget 2015 du canton, ne figure pas l'entretien courant des bâtiments.

**APECO Voirets** : les cycles n'ont pas la latitude d'entreprendre des travaux, un appel d'offres doit avoir lieu par le DIP auprès des entreprises.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : les directives relatives devraient être assouplies et donner plus d'autonomie aux établissements et aux responsables des bâtiments scolaires pour des petits travaux d'entretien.

**APECO Colombières** : l'APECO a proposé une aide financière et de prêter mains fortes pour des travaux. Cela a été refusé pour les mêmes raisons évoquées. Dans les bâtiments scolaires (provisaires depuis 40 ans) du primaire, les enseignants doivent venir mettre en route un chauffage pour éviter que les classes soient gelées le lundi.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : les écoles primaires dépendent des communes, les cycles de l'État de Genève.

**APE Pâquis** : Les cycles vont bientôt être saturés, est-ce qu'un nouveau cycle est en projet de construction ?

**FAPECO Laurence Miserez** : non parce que la priorité est la démolition et reconstruction du cycle du Renard. La solution sera de déplacer les élèves dans des cycles moins surchargés.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : la hausse des effectifs au cycle est connue. Certains cycles ont encore de la capacité pour accueillir des élèves ce qui n'est pas du tout le cas du post obligatoire.

**APECO Colombières** : dans les travaux de répartition canton - communes, il y aurait une volonté de basculer la gestion et la possession des cycles aux communes.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : la ville de Genève et certaines communes genevoises ont également de gros travaux de rénovation à effectuer dans leurs bâtiments.

**APE Genève** : 2 écoles proches, en ville de Genève, n'ont plus de concierges et les nettoyages sont effectués par des entreprises, est-ce une nouvelle tendance ?

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : non pas à notre connaissance, à suivre.

#### **-Commissions**

**FAPECO Laurence Miserez** : les seules commissions qui restent sont la commission santé et la commission-école inclusive.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : toutes les autres commissions ont été arrêtées ou dissoutes. L'unique relation se fait lors de séances de rencontre (bilatérales) avec la DGEO (direction générale de l'enseignement obligatoire) et avec la magistrate Mme Anne Emery Torracinta qui ont lieu durant l'année. Le comité du GAPP n'a plus le sentiment d'être entendu. La FAPECO et le GAPP sont informés des décisions prises via la presse ou lors de conférence. Il n'y a plus de concertation et de partenariat entre le DIP et les parents.

**APE Jonction** : existe-t-il une APE pour le spécialisé ?

**GAPP** : oui c'est l'AGEPES.

**APE Lully Sézenove** : est-ce que tous les partenaires de l'école sont dans le même cas que le GAPP et la FAPECO ? Est-ce que vous avez maintenu des relations avec les GIAP ou les syndicats des enseignants ?

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : Oui c'est pour cela que les commissions sont importantes elles servent également de moments d'échanges avec les autres partenaires.

#### **-Transition EP-CO**

**Anne Thorel Ruegsegger** : Les enseignants de 8P et 9<sup>es</sup> CO se rencontrent pour échanger à propos des élèves. Des visites de cycle sont organisées pour les 8P.

**APE Centre ville** : L'APE et la maison de quartier organisent une rencontre « à quoi ressemble la vie au cycle » entre des 8P et des élèves de 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> CO. Elle a connu un grand succès.

#### **-Sécurité routière/transport**

**FAPECO Laurence Miserez** : la pétition pour demander la gratuité des transports publics pour les élèves du cycle, lors des trajets scolaires a été acceptée et renvoyée au Conseil d'État qui devait rendre son rapport en juin 2014. La FAPECO a récrit à M. Barthassat pour le relancer. Il a répondu que la mise en place de l'initiative de l'Avivo et les nouveaux tarifs sont prioritaires, mais que son département allait s'en occuper. À ce jour la FAPECO n'a toujours pas de réponse et va renvoyer un courrier.

**APECO Colombières** : la navette depuis Collex-Bossy et Bellevue pour le cycle de la Colombières et repassée d'une entreprise privée au TPG. Les chauffeurs sont différents chaque jour et se perdent sur le tracé (des travaux et un itinéraire de délestage ne facilitent pas les choses).

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : le GAPP rencontre régulièrement la Direction générale de la mobilité à propos du pédibus et à la sécurité sur le chemin de l'école. Les APE peuvent envoyer un mail à la coordination pour signaler des problèmes dans leur quartier. S'il le faut, une délégation peut se rendre sur place pour envisager des solutions et/ou des aménagements.

**APE Jonction** : l'APE et l'association des habitants organisent une manifestation le 27 février, pour dénoncer une situation que vit le quartier de la Jonction. Les voitures transitent par des petites rues ce qui crée un flux important et amène des dangers pour les piétons.

**APE Satigny** : à Satigny il y a une patrouilleuse, mais il en faudrait une deuxième à un autre passage piétons. Pour l'instant la commune n'a pas donné suite à la demande.

**Anne Thorel Ruegsegger** : c'est la commune qui finance les patrouilleuses et donne son aval. Une fois la décision prise, la commune doit également, comme pour la ville de Genève, faire une demande auprès la Direction générale de la mobilité et auprès du département de la sécurité.

#### **-Conseils d'établissements,**

**FAPECO Laurence Miserez** : les conseils d'établissements ne vont plus figurer comme organisme et nommé comme tel dans la nouvelle LIP (loi sur l'instruction publique). La nouvelle magistrate a décidé que la forme imposée du conseil d'établissement telle qu'elle y figure actuellement n'est plus adéquate. Pour le cycle il y a eu une législature et la deuxième a commencé il y a une année. C'est un peu prématuré de décider que ça ne fonctionne pas. Dans certains lieux les conseils d'établissements fonctionnent très bien et dans d'autres ils n'ont jamais réellement existé (4 établissements, dont 2 qui n'ont pas d'APECO et pas de parents qui se sont proposés aux élections).

**APECO Voirets** : au cycle des Voirets, les élèves élus participent aussi au conseil d'établissement.

**APECO Florence** : une seule séance a eu lieu depuis novembre 2013 et les enseignants n'y ont pas participé. Depuis plus rien.

**APECO Chêne-Bourg** : au cycle de la Seymaz, les enseignants ne participent pas aux réunions, mais elles ont tout de même lieu avec le directeur, les parents et la commune. L'important c'est qu'un échange a tout de même lieu.

**APE Cropettes-Beaulieu** : lorsque les conseils d'établissement ont lieu est-ce qu'ils sont vraiment porteur d'un projet et ne sont pas juste une façade ?

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : c'est bien ce qui intéresse le GAPP, mais c'est difficile d'avoir des réponses précises, il faudrait interroger chaque parent élu. Néanmoins d'après les APE présentes ce soir, une majorité des conseils d'établissements fonctionnent bien.

**APE Centre ville** : lors du dernier conseil d'établissement, la directrice a fait mention qu'il ne serait plus institutionnel. Cependant il est porteur de projet et fonctionne bien par conséquent elle va continuer avec cet outil important.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : le GAPP a transmis à la DGEO qu'il est important qu'un texte fixe un cadre à la concertation.

**FAPECO Laurence Miserez** : M. Kohly (DGEO) a interrogé tous les directeurs de cycle qui ont exprimé une volonté de maintenir un partenariat avec les parents d'élèves. Ce qui veut dire que dans les lieux où les conseils d'établissements ont lieu ils vont continuer.

**APE Cropettes-Beaulieu** : dans la nouvelle loi, les conseils d'établissements ne seront plus obligatoires ?

**GAPP** : non, ils ne plus nommés, les projets d'établissement non plus, mais une volonté exprimée de les maintenir, par le DIP, avec une modification de forme. Avec la reconfiguration des établissements, la question se pose si les projets d'établissements concerneront une école ou tout un établissement.

#### **Problématiques liées aux diminutions budgétaires.**

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : les problématiques liées aux diminutions budgétaires sont largement évoquées dans la prise de position. Le GAPP doit rester vigilant et être prêt à anticiper des modifications qui pourraient survenir.

Concernant le primaire, à propos de la motion demandant que les directeurs enseignent à 50%, elle a été votée très largement par le parlement. Le Conseil d'État doit maintenant décider s'il l'applique, ou pas ou en partie. La magistrate a choisi de ne pas l'appliquer, mais de procéder à un remaniement des établissements. Actuellement les établissements sont de 260 à 680 élèves. Ces disparités devraient disparaître. Les établissements seront en moyenne de 500 élèves, ce qui implique un remaniement de la carte des établissements. Aujourd'hui le canton compte 73 établissements, à la rentrée prochaine il en restera 60. 13 postes de directeurs vont être supprimés et les « anciens » directeurs replacés. Les sommes économisées dans ces suppressions de postes seraient réinvesties dans des postes administratifs de maîtres adjoints ou d'autres ressources (secrétariat). Il existe un risque que les députés n'acceptent pas cette solution et fassent un projet de loi pour supprimer les directeurs de l'école primaire.

**APECO Colombières** : combien y avait-il d'inspecteurs ?

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : en 2008 il y avait 25 inspecteurs pour 1000 élèves de moins (env) dans 168 écoles.

**APE Centre ville** : c'est le point mentionné dans les divers que l'APE souhaitait aborder ; est-ce que le GAPP pourrait transmettre le cahier des charges des directeurs afin de le communiquer aux parents et mettre en valeur leur travail.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : le GAPP est en lien avec l'association des directeurs et nous leur avons dit qu'il serait important de communiquer à ce propos avec les parents et permettrait de rendre leur travail plus visible.

## 6. Communication des APE/APECO

**APE Grand-Lancy** : les enseignants ont informé des parents que les élèves sont épuisés le vendredi après-midi et incapables de suivre un cours en conséquence des sorties ou moments récréatifs sont organisés.

Est-ce exact que depuis l'introduction du mercredi matin, les 7P et 8P auraient 1h de français en moins ?

**GAPP** : pas à notre connaissance, la question va être posée lors de la prochaine rencontre avec la DGEO.

(le GAPP a rencontré la DGEO qui a confirmé que les 7P et 8P ont une heure de français en moins, dans la grille horaire, mais que les élèves de 5P et 6P en ont plus. Au total il y a une heure de français en plus pour tout le niveau moyen 5P-8P).

**APECO Voirets** : comment se déroulent les réunions de parents dans les cycles ? Au cycle des Voirets, il y a une partie commune à l'aula, puis les parents vont dans les classes et ensuite dans le hall pour rencontrer à tour de rôle les enseignants.

L'entretien doit être court pour permettre à tous de discuter avec les enseignants. Les parents ont manifesté une frustration de cette façon de faire.

**FAPECO** : il existe plusieurs façons de faire, mais aucune n'est vraiment idéale. Ces rencontres ne sont pas des entretiens individuels, mais une prise de contact.

**APE Satigny** : le directeur a interpellé l'APE à propos d'élèves de 4P, 5P et 6P qui ont regardé des films pornographiques sur des téléphones portables. Il souhaitait mener une action commune auprès des parents, pour les informer comment installer des filtres parentaux sur les smartphones et s'assurer que les enfants n'ont pas accès à n'importe quoi. Est-ce que le GAPP connaît une organisation qui propose cela à Genève :

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : cela existe dans le canton de Neuchâtel, mais, à notre connaissance pas à Genève. Au Gd-Lancy 3 papas avaient proposé une conférence, mais c'était il y a quelques années.

**APECO Colombières** : les parents doivent se responsabiliser concernant l'utilisation des Smartphones pour leurs enfants et transmettre un discours clair.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : cette discussion revient souvent durant les cafés de parents que le GAPP organise avec l'école des parents « c'est la crise quand on

éteint les écrans », les parents peinent à mettre des règles concernant les écrans alors que ce sont les mêmes qui sont valables pour toute l'éducation.

**APE St-Jean/Devin-du-Village** : une action a été entreprise, avec Action Innocence, auprès des parents et des enfants et le message qui en est ressorti relève de l'éducation que les parents donnent à leurs enfants. Les enfants ont le savoir-faire et les parents le savoir-être. À nous de leur transmettre.

**GAPP Anne Thorel Ruegsegger** : c'est exactement le même message que le GAPP transmet lors des cafés de parents, de rendre aux parents leurs compétences.

**GAPP** : La Croix-Rouge genevoise propose un soutien scolaire aux enfants dyslexiques. Les personnes intéressées peuvent s'informer sur le site de la Croix-Rouge ou envoyer un mail au secrétariat (voir document pdf en annexe). Une journée Ethnopoly suisse aura lieu ce samedi 31 janvier, à l'espace quartier des Pâquis.

Le GAPP a besoin d'être représenté, par une APE, auprès du Jury École et Culture qui élabore la programmation culturelle (spectacles) destinée aux enfants du primaire. Mme Isabella Siddiqi, APE Satigny, se propose.

**7. Divers :**

Les divers ont été évoqués en cours de séance.

La séance est levée à 23h10.